



Erreur sur bilan 2009, non respect du suivi

Par **jfsan23**, le **27/06/2011** à **11:33**

Bonjour,

Je dirige une entreprise de services à la personne depuis 4 ans. En 2008 je prends un expert comptable pour être "serein" les prix sont chers, mais j'achète ma tranquillité.

Il m'a fait un bilan 2009 faux, sur lequel j'étais bénéficiaire, j'ai fait des investissements en personnel en m'appuyant sur ses données.

J'ai changé de comptable courant 2010 car j'avais des soupçons. Hélas ils étaient fondés, ma nouvelle comptable m'a confirmé que le travail n'avait pas été fait comme il se doit.

J'ai eu une baisse d'activité brutale en Mai 2010. Mais croyant que les affaires n'allaient pas trop mal, j'ai licencié mon plus gros salaire et me suis dit, compte tenu de la progression constante de l'activité et du CA depuis la création, que l'exercice 2011 rattraperait le coup.

Aujourd'hui, ma trésorerie est au plus mal et compte tenu de ce que j'ai appris je comprends pourquoi, la chute d'heures a masqué la réalité qui était que l'activité en réalité n'était pas bénéficiaire.

Que puis je faire, la banque me demande le bilan et comme il n'est pas bon si on me coupe la ligne de découvert...

Cordialement